

Epicerie sociale

Un tremplin vers une amélioration
de la situation de l'utilisateur



Qu'est-ce que c'est ?

L'épicerie sociale est un service géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint-Omer. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de partage et d'échange, qui propose une solution alternative en proposant des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien à moindre coût. Une participation à hauteur de 10% de la capacité d'achat mensuelle octroyée par le CIAS est demandée lors du passage en caisse, ce geste simple permet de changer le statut de bénéficiaire à celui de client.

Outre l'aspect pécunier, un accompagnement individuel et collectif est mis en place au travers d'ateliers abordant des thématiques, telles que la santé, la parentalité, la cuisine, les économies d'énergie, le budget, la mobilité, le logement, l'estime de soi.

Sylvie, coiffeuse, propose ses services et ses conseils à l'ensemble de la famille pour des tarifs préférentiels, le salon est mis à disposition au 1er étage de l'épicerie fixe située 12 Rue Edouard Devaux à Saint-Omer.



Pour qui ?

Toute personne domiciliée sur le territoire de la CAPSO confrontée à une problématique financière et percevant des revenus modestes, (CDD, temps partiel, allocataires de minima sociaux, intérimaires, apprentis, retraités) ou victime d'un accident de la vie (décès, séparation, chômage, maladie, sinistre...)

L'accès est soumis

- à un reste à vivre, qui ne peut-être supérieur à 10€ par jour et par personne, le calcul est réalisé par le personnel du CIAS sur présentation des justificatifs sollicités. (voir ci-dessous)
- à un accompagnement pédagogique instauré par les conseillères d'économie sociale et familiale travaillant au sein des deux épiceries sociales. Cet accompagnement est mis en place sous forme d'ateliers obligatoires (budget, logement, santé, équilibre alimentaire, etc...) et d'entretiens individuels pour le suivi de l'objectif à atteindre,
- l'attribution de l'aide est conditionnée à une notion d'engagement, de parcours et ou de projet qui peut être définie comme suit : le bénéficiaire participe à une action d'insertion sociale, règlement d'une dette, participation régulière à des ateliers pédagogiques, recherche active et justifiée d'un emploi, faire face à un accident de la vie, etc,



Comment ça marche ?

Le montant de l'aide est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer. Le droit d'accès est validé pour une durée comprise entre 1 et 6 mois, il est déterminé par rapport à l'objectif, au projet validé par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale. L'économie réalisée sur le budget courses permet le financement du micro-projet personnel. C'est une aide ponctuelle.

Si une aide est versée par la commune de domiciliation, l'accès à l'épicerie sociale n'est pas autorisé par le règlement du CIAS.

Comment nous contacter ?

Le public est orienté selon son lieu de résidence

PÔLE D'AIRE-SUR-LA-LYS

Aire-sur-la-Lys, Roquetaire,
Quiestède, Wittes

Mme Mélanie Cousin

03.74.18.22.83 / m.cousin@ca-pso.fr

Mme Marie-Pierre Williart

03.21.39.18.97 / m.williart@ca-pso.fr

PÔLE D'ARQUES

Mme Margaux Tillier
03.74.18.22.70

PÔLE DE BLEDECQUES

Mme Patricia Poulain
03.74.18.22.82

PÔLE DE FAUQUEMBERGUES

Audincthun - Avroult - Beaumetz-lès-Aire - Bomy
- Coyecques - Dennebroeucq - Enquin-lez-
Guinegatte - Erny-Saint-Julien - Fauquembergues
- Febvin-Palfart - Fléchin - Laires - Merck-Saint-
Liévin - Reclingham - Renty - Saint-Martin-
D'Hardingham - Thiembronne

Mme Mélanie Cousin

03.74.18.22.83 / m.cousin@ca-pso.fr

Mme Marina Despres

03.74.18.20.03 / m.despres@ca-pso.fr

Mme Emilie Steenkeste

03.74.18.20.03 / e.steenkeste@ca-pso.fr

PÔLE DE LONGUENESSE

Mme Stéphanie Pruvost,
06.38.48.50.27

CCAS DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

Mme Laëtitia HERREMAN
03.21.98.60.00

PÔLE DE THEROUANNE

Bellinghem, Delettes, Ecques, Heuringhem,
Mamez, Saint-Augustin, Théroanne

Mme Mélanie Cousin

03.74.18.22.83 / m.cousin@ca-pso.fr

Mme Marina Despres

03.74.18.20.03 / m.despres@ca-pso.fr

CCAS DE SAINT-OMER

**Mme Alexie Beudaert,
M. Geoffrey Darsy,
Mme Pascale Debus,
Mme Florine Depoorter,
Mme Véronique Pillier,**
03.21.38.34.29

Mme Patricia Poulain
03.74.18.22.82

EPICERIE SOCIALE DE SAINT-OMER

Bayenghem-lès-Éperlecques -
Campagne-lès-Wardrecques - Clairmarais
- Eperlecques - Hallines - Helfaut - Houle -
Mentque-Nortbécourt - Moringhem - Moulle -
Nordausques - Nort-Leulinghem - Racquinghem
- Salperwick - Serques - Tilques - Tournehem-sur-la
Hem - Wardrecques - Wizernes - Zouafques

Mme Cécile Daquin

03.74.18.22.44



**TOUS LES DOCUMENTS SONT NÉCESSAIRES A LA CONSTITUTION DU DOSSIER.
TOUT MANQUEMENT ENTRAÎNERA LA NON PRISE EN COMPTE DE LA DEMANDE.**

Êtes-vous suivi par un organisme ?

(CAF, Département, CCAS, Pôle Emploi, PLIE, Mission Locale, organisme de formation...)

- Non Oui (nom de l'organisme et interlocuteur)

- Curriculum Vitae, parcours professionnel
- Contrat de travail
- Copie des pièces d'identité, livret de famille (en cas de séparation, fournir le justificatif)
- Copie de la carte de séjour (pour les étrangers)
- Bail de location
- Dernières factures, cotisations (cf tableau ci-dessous)
- Justificatif de revenus des 3 derniers mois du foyer
(bulletins de paie, attestations : RSA, ASSEDIC, AAH, invalidité, indemnités de Sécurité Sociale, Prestations familiales : CAF, allocations logement, vieillesse, pensions,
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Justificatif de la dépense ou de l'objectif envisagé**
(devis, facture pro-forma ou tout autre justificatif)

Joindre les factures énumérées ci-dessous :

LIBELLÉ	MONTANT
Loyer	
Electricité	
Gaz	
Chauffage	
Eau	
Assurance Auto	
Assurance Logement	
Mutuelle / Assurance Santé	
Taxe Habitation / TV	
Taxe Foncière	
Abonnement Téléphone	
Abonnement Télévision	
Abonnement Internet	
Impôts sur les Revenus	
Loyer Garage	
Abonnement train, bus, etc, ..	